

63

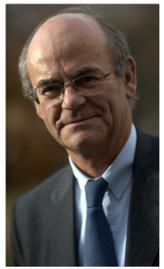


FÉDÉRATION DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS & D'AIDE À LA PERSONNE
PRIVÉS NON LUCRATIFS

La Lettre

du Président aux Présidents

BULLETIN BIMESTRIEL DESTINÉ AUX ADHÉRENTS DE LA FEHAP



ÉDITO

par Antoine Dubout,
Président de la FEHAP

L'année 2016, marquant nos 80 ans, aura été une année mémorable pour notre fédération. Plusieurs temps forts se sont succédés : notre anniversaire le 1er décembre et la tenue de notre 41^{ème} congrès les 13 et 14 décembre, vous en retrouverez la trace dans cette édition.

Après ce temps de célébration et de bilan sur notre action, l'année 2017 s'ouvre sur de belles perspectives. La mise en œuvre du crédit d'impôt associatif au 1er janvier 2017 est une réelle victoire dont nous pouvons tous nous féliciter. Elle a fait l'objet d'une journée dédiée le 24 janvier dernier.

Vous le savez, l'année 2017 est également une année de changement induite par les élections présidentielles et législatives. A cette occasion, la FEHAP a souhaité prendre pleinement part au débat en mettant en place sa plateforme politique, intitulée « La Santé et la Solidarité de demain », qui comprend 114 propositions.

Bien évidemment, des rendez-vous marquants nous attendront tout au long de cette nouvelle année. Je vous convie d'ores et déjà à la 8^{ème} université de printemps des administrateurs qui se tiendra le 28 mars 2017 et à notre Assemblée Générale qui se réunira le 29 mars 2017.

MISE EN ŒUVRE DU CRÉDIT D'IMPÔT SUR LA TAXE SUR LES SALAIRES

Le 24 janvier 2017, une journée d'information confédérale privée non lucrative sur le crédit d'impôt sur la taxe sur les salaires (CITS) s'est tenue dans le Grand Amphithéâtre de la Sorbonne.



Ce rendez-vous, organisé par la FEHAP et les six fédérations qui ont œuvré à nos côtés pour la mise en place de ce «ballon d'oxygène», l'APAJH, la CNAPE, la Fédération des acteurs de la solidarité, l'UNAPEI, UNICANCER et l'UNIOSS, a fait intervenir de nombreuses personnalités, notamment les deux ministres, Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et en charge du secteur associatif et Christian Eckert, secrétaire d'Etat chargé du Budget et des Comptes publics qui sont intervenus respectivement

en ouverture et en clôture de cette journée.

Au-delà de sa visée pédagogique, cette rencontre a permis d'interpeller les pouvoirs publics sur le périmètre et la mise en œuvre du CITS et d'obtenir des réponses de leur part.

Ainsi, ils ont déclaré que les associations de droit local des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle bénéficieront bien de ce crédit d'impôt. Patrick Kanner a affirmé que ses «services sont en ordre de marche

pour avancer et ce dans les meilleurs délais» sur le sujet des groupements de coopération sanitaire ou sociale et médico-sociale et d'un éventuel pré-financement de la mesure.

Si le CITS constitue une belle avancée, Christian Eckert a rappelé que cette mesure «n'est pas une fin en soi et qu'il est indispensable de veiller à garantir une forme d'équité en matière fiscale entre les secteurs lucratifs et non lucratifs».

8^{ème} UNIVERSITÉ DE PRINTEMPS DES ADMINISTRATEURS : Les nouvelles formes de financement à l'honneur

À l'heure de la raréfaction des ressources publiques, la question du financement de nos organisations privées non lucratives se pose avec acuité. En effet, les forces et les fragilités de notre identité financière sont intimement liées aux modalités de financement de la protection sociale.

En 2014, la loi relative à l'économie sociale et solidaire a posé les jalons d'une consolidation de ses outils de financement. Dans notre secteur sanitaire, social et médico-social, l'apport de fonds privés s'amplifie ; en

écho, les termes de mécénat et de philanthropie entrent dans le lexique des conseils d'administration.

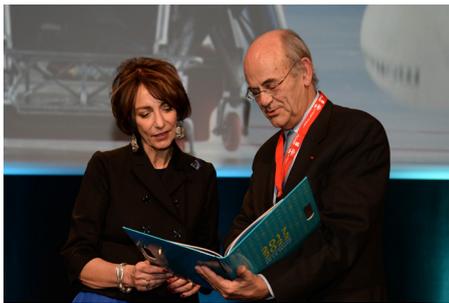
Les fondations se développent avec différentes déclinaisons, tels les fonds de dotation.

La constitution de fonds propres et de nouveaux modes de gestion du patrimoine immobilier sont également des leviers à l'ordre du jour. Des pistes innovantes sont expérimentées comme les contrats à impact social qui mobilisent de nouveaux investisseurs privés.

Le travail d'analyse et de réflexion proposé aux participants lors de cette 8^{ème} Université de Printemps des Administrateurs s'appuiera sur des concepts permettant d'éclairer l'histoire financière de notre secteur. Il fera aussi place au partage d'expériences par des pairs et à des apports informatifs. Rendez-vous le 28 mars 2017!

Programme et bulletin
d'inscription sur le portail
internet de la FEHAP
► www.fehap.fr
«Vie associative»

► LANCEMENT DE LA PLATEFORME FEHAP POUR LE PROCHAIN QUINQUENNAT



C'est à l'occasion du congrès anniversaire de la fédération, que la plateforme politique de la FEHAP 2017-2022 intitulée «la Santé et la Solidarité de demain» a été lancée en présence de Marisol Touraine, le 14 décembre 2016.

Celle-ci a été conçue à l'issue d'une vaste consultation à laquelle les administrateurs, les collaborateurs du siège, les délégués régionaux, les adhérents

de la FEHAP ainsi que de nombreux experts des secteurs sanitaire, social et médico-social, ont pris part.

Parce qu'il est essentiel aujourd'hui de recentrer le système autour du parcours de la personne, nous avons élaboré nos propositions autour d'une idée phare, celle de la personnalisation : personnalisation des traitements, de l'accompagnement, de l'accès aux soins ou encore des liens entre le système et les usagers.

Au-delà de cette notion, nous avons veillé, dans cette plateforme, à penser un système adapté aux nouvelles évolutions de la société : qu'il s'agisse du vieillissement de la population qui fait apparaître de nouveaux besoins auxquels il faudra répondre, de la récente réforme territoriale qui

peut redistribuer les rôles des acteurs au bénéfice d'un système plus efficace, ou bien de l'avancée des nouvelles technologies.

Ce sont donc 114 propositions qui ont été formulées et structurées autour de trois grands axes : les usagers, les opérateurs et la gouvernance de notre système de protection sociale.

La FEHAP entend ainsi être force de propositions dans cette période électorale face à toutes les évolutions de notre système de protection sociale.

Plus d'informations sur le site dédié :
► www.lasantepourdemain.fr

► 80 VOLONTAIRES POUR LES 80 ANS DE LA FEHAP



À l'occasion de notre congrès anniversaire et en collaboration avec l'Agence du Service Civique et l'Ins-

titut de l'Engagement, 80 volontaires engagés dans le réseau FEHAP ont été conviés au Palais des Congrès de Paris le 13 décembre dernier pour restituer leur travail sur les problématiques mises à l'honneur pour l'édition 2016 autour du thème «80 ans à l'avant-garde de la santé et des solidarités, regards vers le passé, visions du futur».

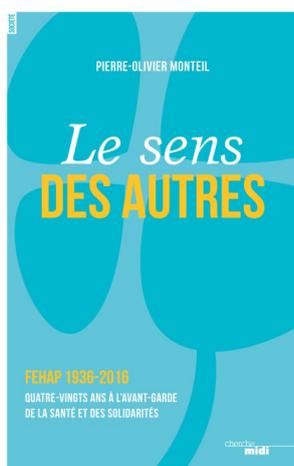
En amont de cette restitution, les 80 volontaires avaient participé à des ateliers co-animés par la Maison des Volontaires et MétroPop', dédiés à la question du Service Civique dans le

secteur sanitaire, social et médico-social et plus particulièrement à l'avenir de la protection sociale.

Cette prise de parole sur la scène du Grand Amphithéâtre aura constitué un des temps forts du congrès.

Plus d'informations
sur le portail internet de la FEHAP
► www.fehap.fr
«Service Civique»

► PIERRE-OLIVIER MONTEIL RACONTE LA FEHAP



À l'occasion du 80^e anniversaire de notre fédération, nous avons souhaité faire réaliser un travail de recherche sur son histoire. L'enjeu était de retracer ses origines, son développement spectaculaire, mais aussi de donner à voir ses différentes facettes, au-delà de celle d'employeur : mouvement associatif, terreau d'innovations et chef de file.

Ce travail de reconstitution historique a été confié à Pierre-Olivier Monteil, philosophe et analyste du monde de la santé, et a pris la forme d'un ouvrage intitulé «Le sens des autres, 80 ans à l'avant-garde de la santé et des solidarités».

Sous sa plume, l'histoire de la FEHAP se dessine et, à travers elle, celle de tout un pan de notre système de protection sociale s'éclaire, celle du secteur privé non lucratif de la santé et des solidarités mais aussi celle d'établissements emblématiques qui ont su inscrire leurs destins dans le grand projet collectif de répondre sans cesse aux besoins des usagers sur le terrain... Une véritable invitation à la lecture!

Pour recevoir
un exemplaire de l'ouvrage
► communication@fehap.fr

▶ SAVE THE DATE:

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FEHAP LE 29 MARS 2017



L'Assemblée générale de la FEHAP se tiendra le mercredi 29 mars à la cité universitaire internationale de Paris. La matinée sera consacrée à des débats à partir de la plateforme politique de la FEHAP 2017-2022, «La Santé et la Solidarité de demain», et sera sans nul doute l'occasion de faire naître de riches échanges avec les représentants des principaux candidats sur les enjeux à venir pour notre secteur dans

les cinq prochaines années. L'après-midi débutera sur une Assemblée générale extraordinaire sur l'évolution des statuts de la fédération, suivie de l'Assemblée générale ordinaire.

Programme et bulletin d'inscription disponibles sur le portail internet de la FEHAP
▶ www.fehap.fr
«Évènements» et «Partenariat»

▶ ADOPTION DÉFINITIVE DE LA LOI ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ

Publiée de manière définitive le 27 janvier 2017, la loi Egalité et Citoyenneté contient des articles relatifs à la vie associative :

- Le congé d'engagement associatif qui est un droit offert aux salariés, du public ou du privé, bénévoles de consacrer du temps à leur engagement par la possibilité de poser un congé d'engagement. Ce congé concerne tout salarié désigné pour siéger à titre bénévole dans la direction d'une association ou pour y exercer des fonctions d'encadrement. Il a une durée de six jours maximum par an, fractionnables en demi-journées.
- La reconnaissance de l'engagement dans les formations de l'enseignement supérieur par l'attribution d'éléments d'unité d'enseignement au sein de la formation ou de crédits du système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS).
- L'engagement service civique avec l'extension des possibilités de service civique notamment auprès des sapeurs-pompiers. De plus, les organismes HLM, sociétés publiques locales pourront bénéficier d'un agrément de service civique. L'accès au service civique est

également élargi pour concerner les étrangers et les réfugiés en conformité avec les nouveaux titres de séjour du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile.

Cette loi représente une belle avancée pour fédérer l'ensemble des citoyens autour des valeurs de solidarité et d'engagement, valeurs qui nous tiennent à cœur.

▶ 6^{ème} ÉDITION DES TROPHÉES DE L'INNOVATION FEHAP et LIVING LABS 2016



À l'occasion de la 6^{ème} édition de la cérémonie des Trophées de l'innovation organisée le 14 décembre avec le soutien de la Caisse d'Épargne, 11 innovations ont été primées par le Comité de sélection de l'Innovation.

Six Trophées «Lauréat», qui récompensent des innovations déjà réalisées ont été attribués à la Fondation John Bost, à l'Hôpital Cognac-Jay de la Fondation Cognac-Jay, à l'Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) AGNELIS de l'ALGEEI, à la Fondation Rothschild, à l'association Calydia et au complexe Euro-Méditerranéen de Montrodât de l'Association Lozérienne de Lutte contre les Fléaux Sociaux (ALLFS).

Quatre trophées «Espoir», qui récompensent des innovations en projet ou en cours de réalisation ont récompensé le centre de rééducation et réadaptation Fonctionnelle (CRRF) de l'Association La Châtaigneraie, l'Institut d'Éducation Motrice – Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile (IEM-SESSAD) de l'Association des Paralysés de France (APF), la maison de santé protestante de Bordeaux Bagatelle et l'Institut d'Éducation Motrice (IEM) Christian Dabbadie, de l'Association des Paralysés de France (APF).

Cette année, une mention spéciale «**Coup de cœur du jury**» a été attribuée par le Comité de Sélection à la Fondation Père

Favron pour la création d'un centre de ressources sur l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale sur l'île de la Réunion, en partenariat avec le CHU.

Le Living Lab ISAR (Innovation Santé Autonomie Rennes) a également été mis à l'honneur cette année et a reçu une distinction de la fédération.

Plus d'informations sur le portail internet de la FEHAP
▶ www.fehap.fr
«Innovations»

► PRIX ET BOURSES 2016

DE L'INSTITUT DE FORMATION SUPÉRIEURE DES CADRES DIRIGEANTS DE LA FEHAP (IFSCD)



Comme chaque année, la FEHAP a voulu mettre à l'honneur des travaux de recherche en sciences sociales lors de la cérémonie de remise des prix et bourses de l'IFSCD qui s'est tenue le 13 décembre 2016. Les prix et bourses ont été remis grâce au soutien de la Fondation du Crédit Coopératif.



L'Institut a remis trois prix récompensant les travaux de recherche pour 2016 à :

- **Chloé PASTOUREL**, Université Blaise Pascal LLSH (lettres, langues et sciences humaines) de Clermont-Ferrand pour son mémoire intitulé : «Etude du French Heroes Lafayette Memorial Fund et le château de Chavaniac-Lafayette (1914-1931)».
- **Dominique MAISON**, Université de Bordeaux pour son mémoire portant sur le thème : «CPOM et innovation dans le secteur médico-social : oxymore ou pléonasmisme?».
- **Mélina RAMOS GORAND**, Université Paris Est Créteil pour sa thèse portant sur : « Accompagnement professionnel de la dépendance des personnes âgées : enjeux territoriaux en France métropolitaine».

Afin d'encourager leur travail, l'Institut a remis une bourse de recherche à :

- **Hugo DUPONT**, Université de Poitiers pour sa recherche sur : «Le renouvellement des modalités d'accompagnement social : de l'institution totale à l'accompagnement total».
- **Rosanna SESTITO**, EHESS Paris pour sa recherche portant sur le thème : «Accoucher chez soi : analyses des discours autour de l'accouchement à domicile (France 2015-2016)».

Plus d'informations sur le portail Internet de la FEHAP :
► formation@fehap.fr
«Institut»

AGENDA

Événements FEHAP

28 mars 2017

8^{ème} université du printemps des administrateurs sur le thème des «Nouvelles formes de financement de nos organisations privées à but non lucratif, enjeux et perspectives». Cité internationale universitaire de Paris.

29 mars 2017

Assemblée générale de la FEHAP. Cité internationale universitaire de Paris.

21 novembre 2017

Journée de l'Institut de formation supérieure des cadres dirigeants de la FEHAP

22 et 23 novembre 2017

42^{ème} Congrès de la FEHAP. Centre des congrès de Clermont Ferrand.

Événements Partenaires

7 et 8 mars 2017

12^{ème} Conférence de fundraising pour l'enseignement supérieur et la recherche sur le thème «Accompagner les professionnels pour construire le fundraising hospitalier de demain». FIAP Jean Monnet. Paris.

23 et 24 mars 2017

4^{ème} rencontres santé de Nice. Hôtel Méridien. Nice.

23 et 24 mars 2017

Journée d'étude de l'APF sur l'innovation. Maison de l'UNESCO. Paris.

16 au 18 mai 2017

Paris Healthcare Week. Paris expo.

18 octobre 2017

12^{ème} Forum national des Associations et Fondations. Palais des congrès de Paris.

14 et 15 novembre 2017

Salon des services à la personne. Porte de Versailles. Paris.

LES PROCHAINES FORMATIONS VIE ASSOCIATIVE 2017

28 mars

8^{ème} université du printemps des administrateurs

7 et 8 juin

Fusion, reprise ou cession d'activité : stratégie et mise en œuvre

26 et 27 septembre

L'administrateur, garant de la bienveillance des usagers

7 et 8 novembre

Être administrateur : enjeux et responsabilités du bénévolat de gouvernance

29 et 30 novembre

La responsabilité sociétale des organisations

Pour en savoir plus

► www.fehap.fr
► [@fehap_actu](https://twitter.com/fehap_actu)

Directeur de la publication

Yves-Jean Dupuis

Responsable des publications

Elise Perrot

Comité de rédaction

Elise Perrot, Alice Casagrande, Coralie Cuif, Jean-Baptiste Boudin-Lestienne,

Géraldine de Moulins

Graphisme

Romain Langellier

Photos

FEHAP

Imprimerie

ESAT OHT, 01 42 88 02 34
Diffusion gratuite ISSN en cours

Rendez-vous sur www.fehap.fr, «Formation», «Vie associative»

FEHAP

179 rue de Lourmel – 75015 Paris
01 53 98 95 00